

Communiqué de presse

Municipalité

La Municipalité de Payerne et la CICAD réaffirment leur engagement pour la Mémoire

À l'occasion de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, la Ville de Payerne et la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD) réaffirment leur engagement pour le devoir de mémoire et présentent l'avancement d'un travail historique consacré à l'assassinat antisémite d'Arthur Bloch.

La Ville de Payerne et la CICAD s'associent pleinement à cette commémoration internationale, qui rappelle la nécessité de préserver la mémoire des crimes antisémites et de lutter sans relâche contre toutes les formes de haine et de discrimination.

Dans ce contexte de recueillement et de réflexion, la Ville de Payerne et la CICAD souhaitent également faire un point d'étape sur la démarche conjointe qui a été engagée en 2025 dans le cadre d'un travail de mémoire portant sur la prévention et la sensibilisation autour de l'assassinat antisémite d'Arthur Bloch, survenu en avril 1942. Ces travaux ont récemment franchi une étape déterminante avec la rédaction d'un important travail scientifique, visant à documenter de manière rigoureuse cet assassinat et à le replacer dans son contexte historique, social et idéologique.

Une analyse historique complétée

Si des faits et noms liés à ce crime avaient déjà été portés à la connaissance du public, notamment à travers des œuvres de nature littéraire, l'analyse historique demeurait encore lacunaire. La recherche menée a permis de combler des lacunes, en apportant un éclairage fondé sur des sources, une méthodologie scientifique et une contextualisation précise des événements.

Grâce à cette avancée majeure, la Ville de Payerne et la CICAD peuvent désormais s'atteler à une nouvelle phase du projet : celle de la transmission de cette Mémoire. L'objectif est de proposer une démarche qui offre une perspective à la fois pédagogique et historique, accessible au plus grand nombre.

En cette journée de Mémoire, la Ville de Payerne et la CICAD réaffirment leur engagement commun en faveur du devoir de mémoire, de la connaissance historique et du dialogue, convaincues que la compréhension du passé constitue un levier essentiel pour prévenir la répétition de telles tragédies et pour renforcer les valeurs de respect, de dignité et de coexistence au sein de la société.

Payerne, le 26 janvier 2026

Contact :

Ville de Payerne
Communication
026 662 65 04
communication@payerne.ch

CICAD
Johanne Gurfinkiel - Secrétaire général
079 332 12 67
jgurfinkiel@cicad.ch